

Niko

Mode d'emploi
pour
HY 40-2008 72 cm
HY 40-2008 80 ou 90 cm



AMOS DISTRIBUTION
21200 BEAUNE

TEL 03 80 22 91 65 FAX 03 80 22 63 54

E-mail info@amos-distribution.com Web Site www.amos-distribution.com

Préface

Cher client,

Nous vous remercions pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant un produit NIKO. Nous nous sommes efforcés de vous fournir un produit fiable et performant.



Nous vous prions de bien vouloir lire attentivement ce mode d'emploi avant la mise en service de la machine et d'observer les consignes contenues dans ce dernier. Le mode d'emploi vous explique en détails l'utilisation et vous apporte des conseils précieux concernant la mise en service, l'entretien et la maintenance.

Dans le cas de dommages résultant d'erreurs de manipulation ou d'une utilisation incorrecte, des droits à réparation dans le cadre de la garantie ne peuvent être reconnus.

Pour toute commande de pièces de rechange, d'accessoires de rééquipement ou en cas de réclamations, veuillez toujours indiquer les caractéristiques suivantes :

Modèle : HY 40-2008, largeur de voie 70 cm
ou HY 40-2008, largeur de voie 80 ou 90 cm

Type de moteur : Yanmar 3TNV 88

Perfectionnements techniques :

Nous nous efforçons de perfectionner constamment les produits NIKO. C'est pourquoi nous nous réservons le droit d'apporter, sans préavis, toutes les améliorations et modifications que nous jugeons nécessaires sur nos machines, sans être obligés de transférer ces améliorations ou modifications sur des machines déjà vendues.

Nous répondrons volontiers à toute question et vous souhaitons une utilisation agréable de votre nouveau produit NIKO.

Meilleures salutations

N I K O
Maschinen- & Fahrzeugbau



Serr Dieter, directeur

NOTE IMPORTANTE : veuillez observer les instructions de maintenance (voir page 22) !!!

Table des matières

- **Description du produit**
 - 1.) Utilisation conforme à l'emploi prévu
 - 2.) Structure
 - 3.) Description du fonctionnement
 - 4.) Caractéristiques techniques
 - 5.) Déclaration de conformité CE
- **Consignes de sécurité générales**
 - 1.) Obligation de soin de l'exploitant
 - 2.) Explication des symboles utilisés
- **Transport**
 - 1.) Dimensions et poids
 - 2.) Dispositifs et outils autorisés pour le transport
 - 3.) Transport sur le lieu d'utilisation
- **Mise en service**
- **Commande**
 - 1.) Postes de travail du personnel de service
 - 2.) Commande
- **Maintenance**
 - 1.) Nettoyage et lubrification
 - 2.) Entretien
- **Aide en cas de pannes**

Description du produit

Cette machine a été spécialement conçue pour une utilisation sur des terrains escarpés, dans des zones marécageuses, sur des terrains inaccessibles et peu praticables. Son faible poids, sa pression minimale au sol (ménage le sol), sa maniabilité et sa sécurité de travail sont remarquables. Tous les équipements auxiliaires peuvent être commandés par voie hydraulique.

1. Utilisation conforme à l'emploi prévu

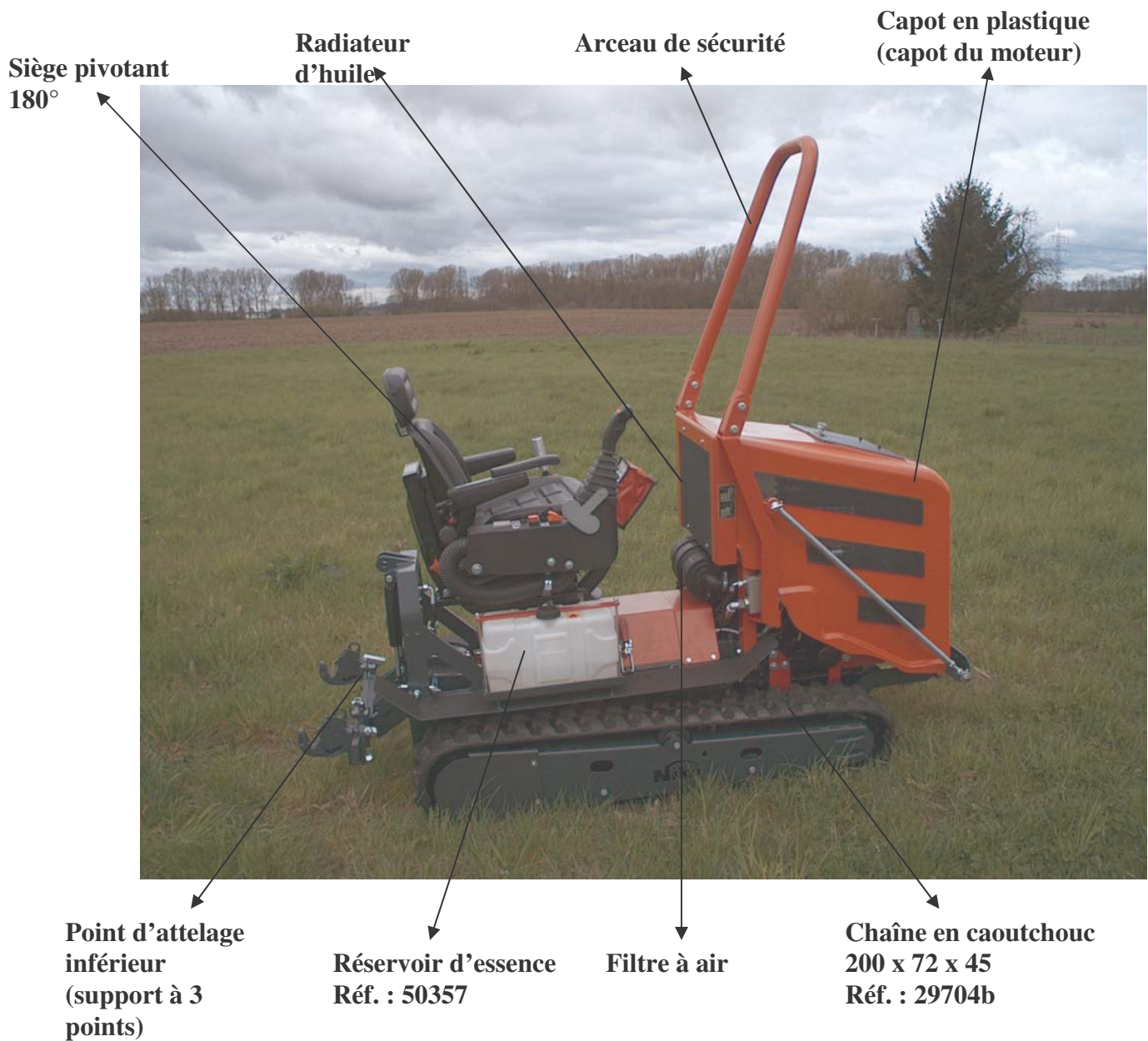
Le petit véhicule chenille hydrostatique HY 40-2008 est exclusivement prévu pour :

- rouler sur des terrains peu praticables et escarpés ; en raison de sa forme de construction, les lois physiques doivent être cependant observées.

Cette machine n'est pas conçue pour des utilisations autres que celles qui sont mentionnées. Nous attirons en particulier votre attention sur le fait qu'il est interdit :

- de faire de longs trajets sur des chemins goudronnés
- de rouler sur les routes destinées à la circulation
- de monter des équipements auxiliaires d'autres fournisseurs ; seulement des équipements auxiliaires NIKO peuvent être utilisés.

Véhicule chenille avec siège HY 40-2008



2. Structure



Prise 12 V
(face intérieure support du levier)

Ecran NIKO
Réf. : 22700
(voir instructions supplémentaires)

Allumage

Pompe de service

Interrupteur d'ARRET D'URGENCE
Réf. : 60102

Frein ouvert
(voyant allumé)

Coffret de fusibles

Changement du sens de marche

Accélérateur avec commande de type homme mort

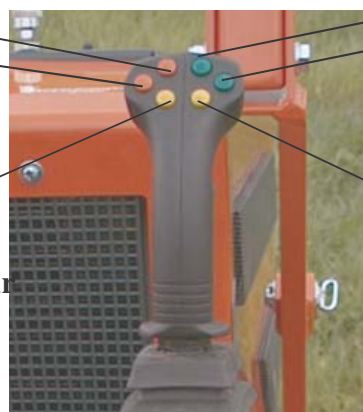


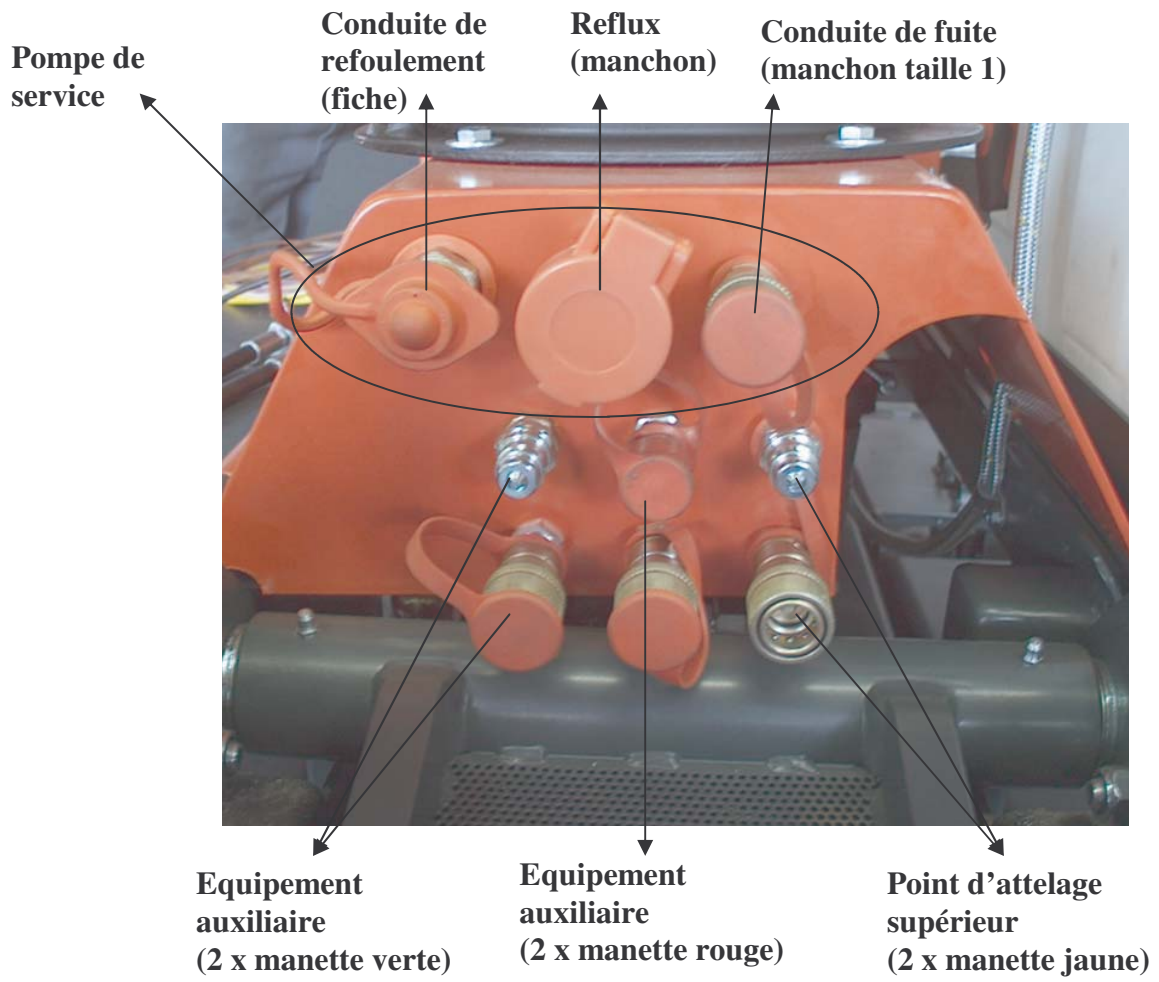
Equipement auxiliaire

Equipement auxiliaire

Lever le point d'attelage inférieur

Abaisser le point d'attelage inférieur





Siège pivotant 180° HY 40-2008



Trame ouverte
(siège tournant)

Trame fermée
(siège non tournant)

Siège pivotant 180°
tournant

**Fonction de levage et
d'abaissement du siège à
suspension pneumatique
vert = lever
jaune = abaisser**

Réglage du système hydraulique pour les équipements auxiliaires



Nous recommandons le réglage suivant pour le diviseur de débit :

Broyeur mixte, broyeur à faucille, broyeur VKM et broyeur polyvalent Ouvrir entièrement le diviseur de débit.

Herse rotative Ouvrir entièrement le diviseur de débit.

Irrigateur à turbine Ouvrir entièrement le diviseur de débit.

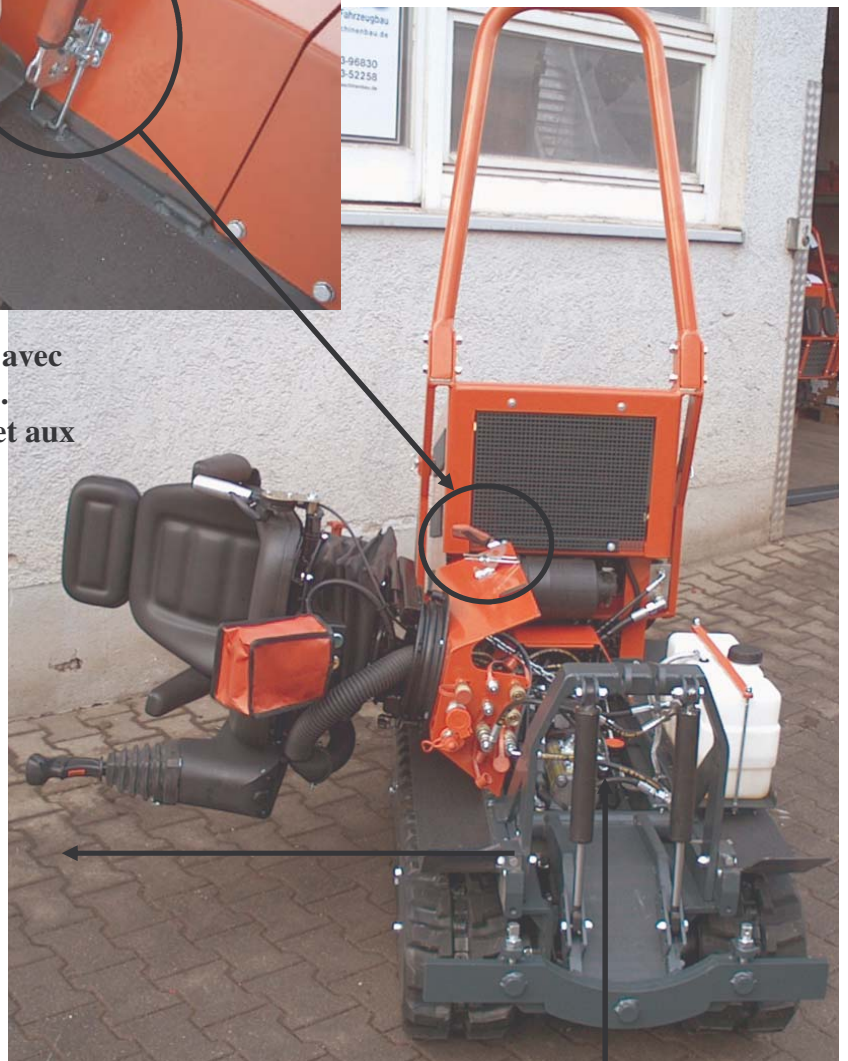
NOTE IMPORTANTE :

Rogneuse et Distributeur d'engrais Régler le diviseur de débit sur la moitié du débit.

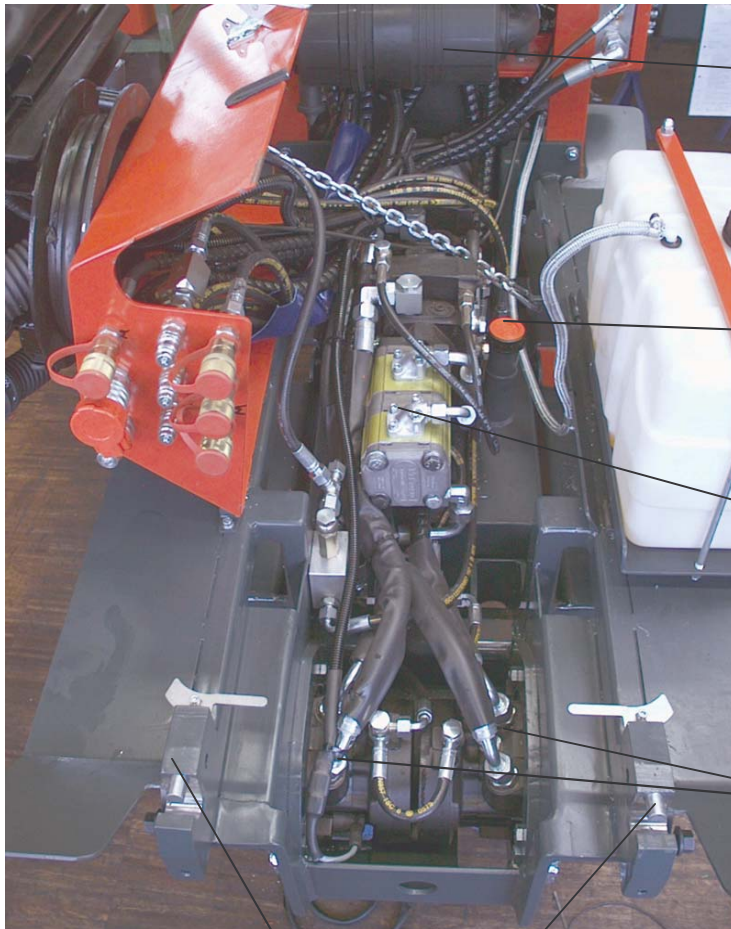
Rabattement du siège pivotant -> Accès au système hydraulique



En renversant le levier, le siège pivotant avec protection peut être entièrement rabattu. Ainsi, un accès à la pompe hydraulique et aux tuyaux hydrauliques est possible.



Pompe hydraulique
Réf. : 50401



► **Filtre à air**

► **Goulotte de remplissage d'huile avec aération**

► **Pompe à engrenages double**

► **Hydraulique Moteur de commande MS02**

► **Tendeur rapide NIKO**

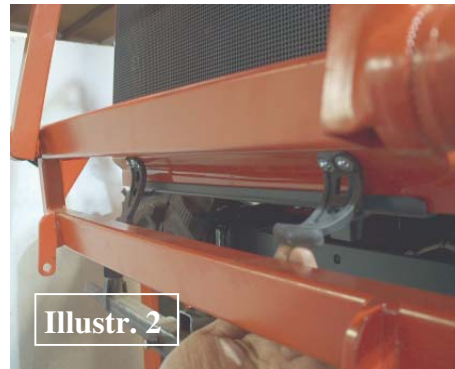


Support à 3 points -> Prise pour machine cat. 1

Retrait du capot

NOTE IMPORTANTE : uniquement lorsque le moteur est arrêté !!

- 1.) Ouvrez le support du capot (voir illustrations n° 1+2)
- 2.) Levez le capot et enlevez le avec précaution par l'arrière.
- 3.) Pour remettre le capot en place, observez le fraisage correspondant et ajustez avec précision (voir illustration n° 3)



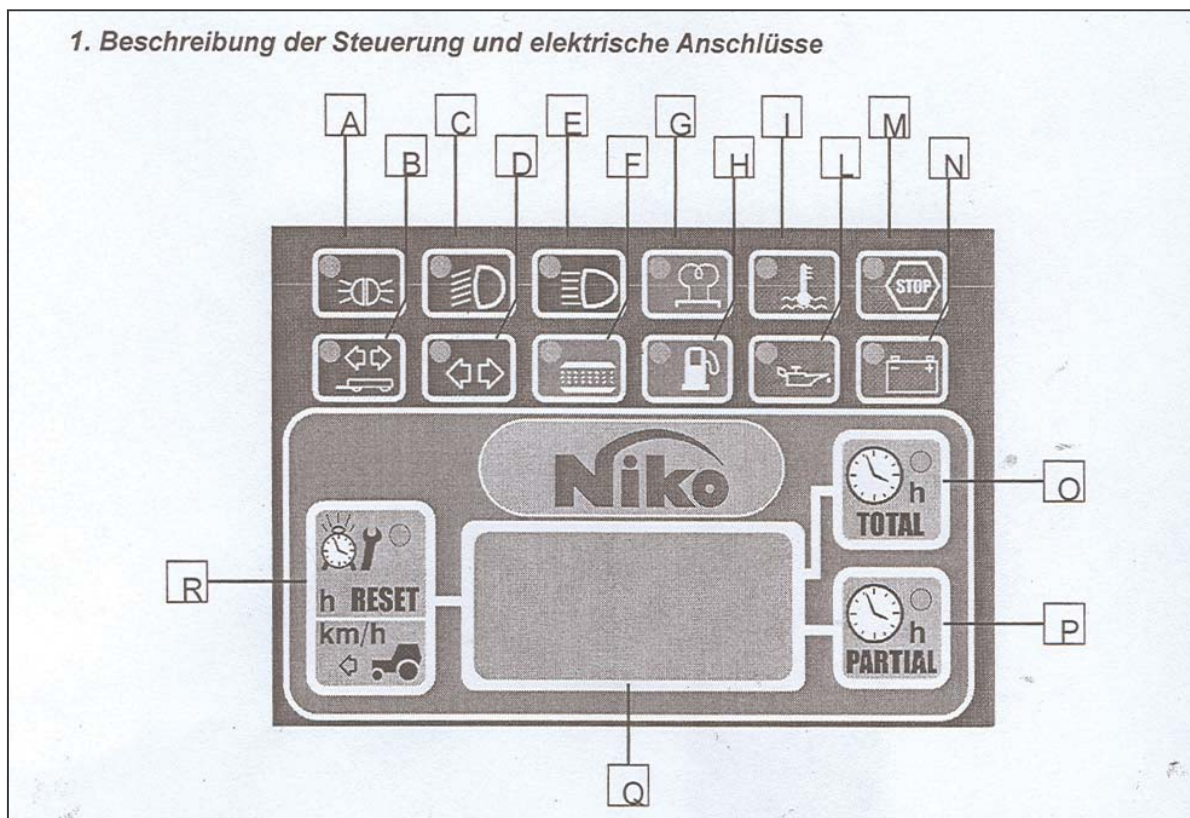
Le capot en plastique doit être monté et démonté lentement et avec beaucoup de précaution !



Tableau d'affichage du moteur LCD



1. Description de la commande et des branchements électriques

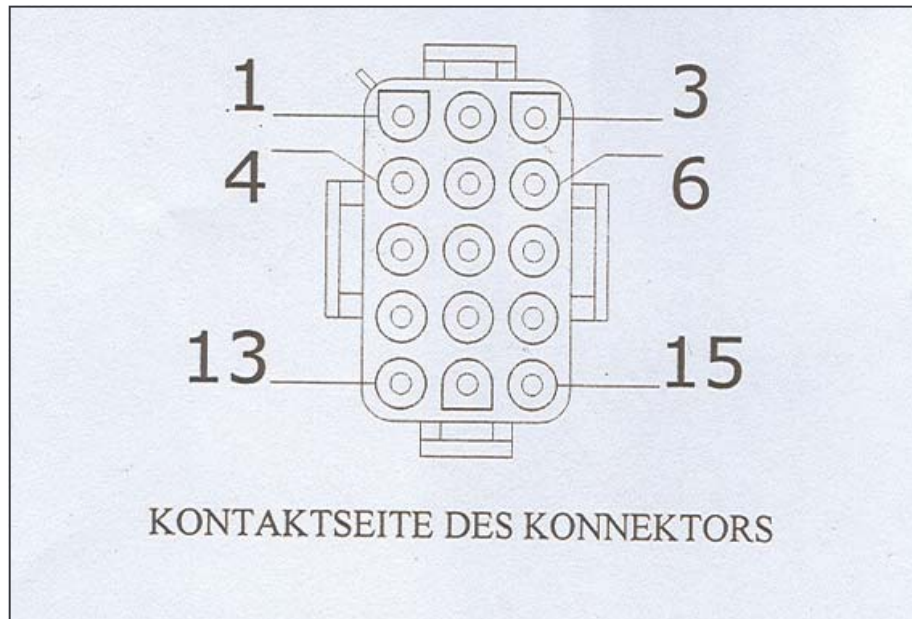


Dén.	Description	Alarme sonore	Entrée/ Sortie signal	Broche et (prise)
	Voyant de contrôle avec DEL verte, «Feux de position» (l'éclairage de l'écran est également relié à cette entrée)	NON	IN (+ Vb*)	4
	Voyant de contrôle avec DEL verte, Remorque «Clignotant»	NON	IN (+ Vb*)	1
	Voyant de contrôle avec DEL verte, «Feu de croisement»	NON	IN (+ Vb*)	3
	Voyant de contrôle avec DEL verte, «Clignotant»	NON	IN (+ Vb*)	2
	Voyant de contrôle avec DEL bleu, «Feu de route»	NON	IN (+ Vb*)	11
F	Voyant de contrôle avec DEL jaune, «Refroidisseur hydraulique»	NON	IN (- GND)	5
G	Voyant de contrôle avec DEL jaune, «Bougie de préchauffage»	NON	IN (+ Vb*)	3
	Voyant de contrôle avec DEL jaune, «Réserve de carburant»	NON	IN (- GND)	5
I	Voyant de contrôle avec DEL rouge, «Température de l'eau du moteur»	Oui	IN (- GND)	12
L	Voyant de contrôle avec DEL rouge, «Pression de l'huile du moteur insuffisante»	Oui	IN (- GND)	13
M	Voyant de contrôle avec DEL rouge, «Arrêt» (**)	-	-	-
N	Voyant de contrôle avec DEL rouge, «Recharge de l'alternateur insuffisante»	Oui	IN (- GND)	4
O	Touche avec DEL rouge, «Heures de service totales du moteur»	-	-	-
P	Touche avec DEL rouge, «Heures de service partielles du moteur»	-	-	-
Q	Ecran LCD pour l'affichage de :			
	RPM, régime du moteur Commutateur avec touche R	NON	IN, Signal	1

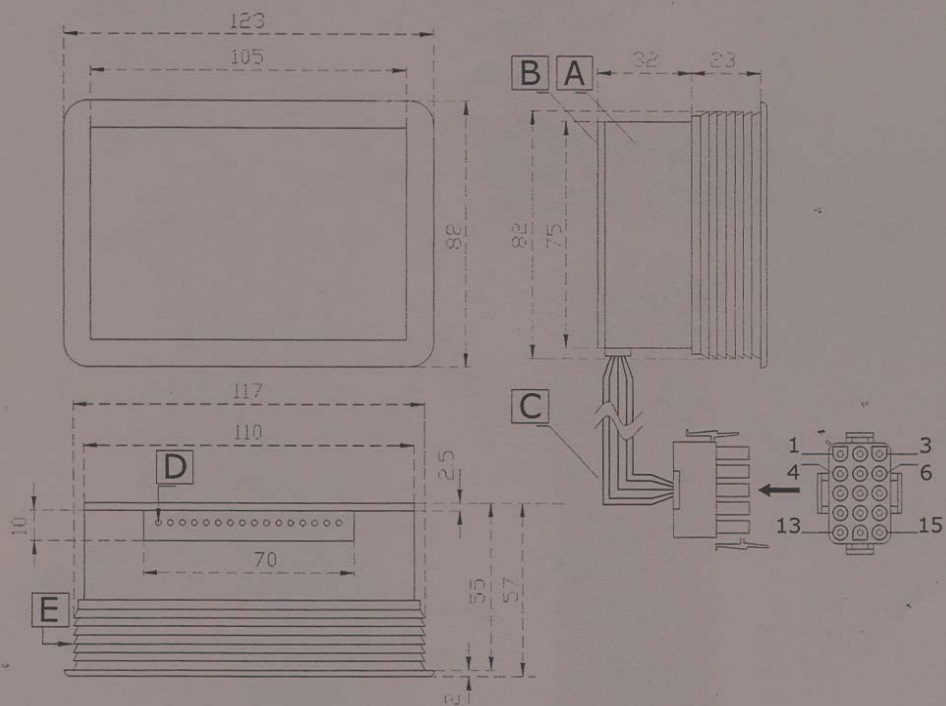
			rectangle 0 / (+ Vb*)	
	Vitesse Commutateur avec touche R	NON	IN, Namu Capteur	2
R	Touche Reset avec DEL rouge pour réinitialisation des «entretiens» et de «l'affichage de la vitesse».	-	-	-
	Alimentation		IN (+ Vb*)	15
	Masse		IN (- GND)	14

*VB= Tension 10 / 16Vdc

** = Cette DEL n'est mise en marche pendant le test que si l'une des alarmes reliées aux voyants de contrôles I, L et N reste activée au moins pendant sept secondes. La DEL mise en marche clignote jusqu'à ce que le tableau de bord soit arrêté.



2. Abmessungen und Materialien



- A – Schwarzes Nylongehäuse
- B – Deckel
- C – Signalkabel, Länge zu bestimmen
- D – Kabeldurchgang aus Gummi zum Kabelausgang
- E – Rahmen aus schwarzem Gummi

Machen Sie zur Anbringung der Tafel ein quadratisches Loch der Größe 115.5mm x 80.5mm (L x H).

Service :

- A) Lors de la mise en marche de la machine, un test, pendant lequel tous les affichages de l'écran sont allumés pendant une seconde et le buzzer est activé simultanément pendant 0,3 seconde, est d'abord effectué. Ensuite, l'écran numérique Q affiche les heures de service du moteur lorsque ce dernier est arrêté. Les voyants de contrôle indiquent l'état de service de la machine. Dès que la valeur des rotations du moteur dépasse 500 RPM, l'écran numérique Q affiche la valeur de la vitesse d'avance. Appuyez sur la touche R : à gauche de l'écran apparaît un trait horizontal. Pour un nouvel affichage des rotations par minute, appuyez encore une fois sur la touche R.
- B) Alarme sonore : l'alarme sonore (buzzer) est activée seulement pendant 3 secondes sur les voyants de contrôle I, L et N ; lorsqu'au moins l'une des alarmes s'arrête, l'alarme sonore est répétée toutes les minutes à trois reprises.
- C) Compteur du moteur : les heures de service du moteur sont regroupées lorsque le cas RPM>500 apparaît. Les heures de service sont enregistrées dans une mémoire EEPROM et ne sont, par conséquent, pas remises à zéro dans le cas d'une panne de l'alimentation électrique. La valeur des heures de service du moteur est actualisée toutes les 6 minutes.
- D) Réinitialisations des entretiens : lorsque l'une des deux dates a atteint la valeur d'entretien programmée, la DEL rouge est directement activée, la touche R est activée et clignote. Pour savoir laquelle des deux dates a été atteinte, appuyez sur la touche R. L'écran indique la date d'entretien atteinte en affichant «0000». Pour remettre les réglages d'entretien à zéro et/ou désactiver le voyant de contrôle rouge, réglez l'allumage sur ARRET. Maintenez la touche R appuyée. Remettez l'allumage en marche, mais continuez de maintenir la touche R appuyée jusqu'à ce que l'allumage rouge soit atteint.
- E) Lorsque l'allumage est réglé, on peut voir, en appuyant sur la touche R, le temps restant jusqu'à l'échéance de l'entretien suivant.

3. Description du fonctionnement

Processus de mise en marche

Pour la mise en marche, tournez la clé de contact sur le tableau de bord vers la droite jusqu'à ce que le moteur Diesel se mette en marche. La manette d'accélérateur permet de régler le régime du moteur.

Déplacement avec le véhicule chenille

Une fois que le moteur est mis en marche, le levier de commande peut être utilisé.

Le véhicule chenille se déplace dans la direction, dans laquelle la manette est appuyée.

Attention ! En marche arrière, la manette doit être actionnée en sens inverse.

Le commutateur sur la manette permet de bloquer cette dernière dans la position actuelle.

En cas d'urgence et d'arrêt, le bouton d'urgence doit être appuyé. Le véhicule chenille ne peut alors plus être conduit avec des freins fermés.

L'accélérateur permet de régler le régime du moteur.

En appuyant sur le levier de commande vers l'avant ou l'arrière, le véhicule chenille se déplace dans la direction correspondante. La vitesse peut varier en fonction de la déviation du levier de commande.

En appuyant sur le levier de commande vers la gauche ou la droite, le sens de marche peut être modifié.

Cela est également possible lorsque le régulateur de croisière est en marche.

Vannes de commande hydrauliques

Vanne de commande hydraulique pour le réglage du point d'attelage arrière

Un appui sur le levier de vanne de commande permet de déplacer le point d'attelage arrière vers le haut ou vers le bas.

Vanne de commande hydraulique pour le levage hydraulique d'appareils (déplacement)

En tirant le levier de vanne de commande, les équipements auxiliaires peuvent être levés et, en appuyant sur le levier, ils peuvent être purgés.

Robinet 3 voies avec prises hydrauliques

Pour l'alimentation en huile d'équipements auxiliaires à commande hydraulique, comme rogneuse, distributeur d'engrais, chariot élévateur, brosse pour plot, broyeur, irrigateur à turbine, etc...

Le robinet ne doit être actionné que lorsque des équipements auxiliaires sont utilisés.

4. Caractéristiques techniques

Dimensions

Longueur :	env. 1,70 mètre
Largeur :	env. 0,71 mètre / env. 0,80-0,90 mètre
Hauteur :	env. 1,80 mètre
Poids :	env. 700 kg
Bruit de fonctionnement :	env. 96 dBa

- Commande hydrostatique par pompe tandem de 16,8 cbm
- 2 moteurs à huile Poclairn avec frein
- Vanne de commande triple
- Filtre à huile spécial avec injecteur
- Frein à commande électromagnétique
- Chaînes en caoutchouc 200 x 72 x 45
- Support spécial 3 points
- Moteur Diesel 4 temps d'une puissance de 27 kW
- Compteur d'heures, compteur kilométrique, compteur d'heures de service journalières, compte-tours, contrôle du moteur
- Vérin à double effet
- Radiateur d'huile A25
- Vitesse progressive

Déclaration de conformité CE

suivant annexe II A de la directive machines CE (89/392/EWG)

Le fabricant : **NIKO GmbH Maschinen- & Fahrzeugbau
Im Mühlgut 1
D-77815 Bühl-Weitenung Germany**

déclare, par le présent document, que la machine **NIKO Grimpeur Modèle HY 40/2008**
décrite ci-après :

remplit les exigences de sécurité et de santé **Directive machines CE 89/392/EWG dans la**
stipulées par les normes européennes ci-après : **version 93/44/EWG**

Normes harmonisées appliquées :

DIN EN 292 partie 1 partie 2	Sécurité des machines : Notions fondamentales, directives de configuration Directives techniques et spécifications
DIN EN 294	Distances de sécurité pour éviter d'atteindre des zones dangereuses des membres supérieurs
DIN EN 349	Distances minimum pour éviter un écrasement des membres corporels
DIN EN 418	Sécurité des machines ; dispositif d'arrêt d'urgence
DIN EN 60204	Sécurité des machines ; équipement électrique de machines, exigences générales

:

Toute modification de la construction ayant des répercussions sur les caractéristiques techniques spécifiées dans le mode d'emploi et sur l'usage conforme à l'emploi prévu, engendrant une modification essentielle de la machine, rend la présente déclaration de conformité invalide !



Bühl, le 18.12.08

Serr Dieter, directeur

Consignes de sécurité générales

1. Obligation de soin de l'exploitant

Le véhicule chenille HY 40/2008 a été conçu et construit selon une analyse des dangers et après un choix minutieux des normes harmonisées à observer ainsi que d'autres spécifications techniques. Ainsi, il est conforme aux dernières connaissances techniques et garantit une sécurité maximale.

Cependant, cette sécurité ne peut être atteinte dans la pratique d'exploitation que si toutes les mesures nécessaires sont mises en œuvre. La planification de ces mesures et le contrôle de leur exécution entrent dans le cadre de l'obligation de soin de l'exploitant de la machine.

L'exploitant doit notamment s'assurer que :

- **une protection auditive est portée pendant l'utilisation de la machine**
- la machine n'est utilisée que conformément à l'emploi prévu (à cet effet, voir chapitre Description du produit)
- la machine n'est utilisée que dans un état de fonctionnement parfait et, en particulier, que les dispositifs de sécurité sont contrôlés régulièrement quant à leur bon état de fonctionnement
- les équipements de protection nécessaires pour le personnel de service, d'entretien et de réparation sont mis à disposition et utilisés
- le mode d'emploi est toujours dans un état lisible et entièrement disponible sur le lieu d'utilisation de la machine
- seul un personnel suffisamment qualifié et autorisé utilise, entretient et répare la machine
- ce personnel est régulièrement averti sur toutes les questions concernant la sécurité au travail et la protection de l'environnement et connaît le mode d'emploi et en particulier les consignes de sécurité contenues dans ce dernier
- toutes les consignes de sécurité et mises en garde placées sur la machine ne sont pas enlevées et restent lisibles.
- En plus des consignes figurant dans ce mode d'emploi, les prescriptions de sécurité et de prévention des accidents généralement en vigueur doivent être observées.
- Si les voies de circulation publiques sont utilisées, les dispositions en vigueur doivent être observées.
- Avant le début du travail, il faut se familiariser avec tous les dispositifs et organes de commande ainsi qu'avec leurs fonctions. Pendant le travail, il est trop tard !
- Mise en marche du moteur uniquement depuis le poste de conduite. Le moteur ne doit pas être mis en marche par un court-circuit des prises électriques sur le démarreur, sans quoi la machine pourrait être immédiatement mise en route.
- Les vêtements portés par le conducteur doivent être serrés. Des vêtements larges doivent être évités.
- Avant la mise en marche, contrôler les zones proches (!!!ENFANTS!!!). Veiller à ce que la visibilité soit suffisante !
- Ne pas laisser le moteur tourner dans des locaux fermés. (RISQUE D'INTOXICATION) !
- Lors de la manipulation du carburant, il faut faire preuve de prudence – Risque d'incendie accru !!!
- Ne jamais rajouter du carburant à proximité de flammes ou d'étincelles inflammables.
- Lorsque vous faites le plein, ne pas FUMER !!!
- Avant de faire le plein, arrêter le moteur et retirer la clé de contact.
- Verser du carburant dans des locaux fermés.
- Essuyer immédiatement le carburant déversé (risque d'incendie)
- Pour éviter un risque d'incendie, maintenir les machines propres !
- Prudence lors de la manipulation de l'acide de batteries (TOXIQUE ET CORROSIF) !
- Avant la mise en service, vérifier la sécurité de circulation et d'exploitation du véhicule chenille !
- Le véhicule ne doit être utilisé que par des personnes en bonne santé physique et mentale ; avant et pendant la conduite, il ne faut pas consommer de médicaments, ni d'alcool.
- Le véhicule ne doit pas être utilisé par des mineurs.
- Un passager ne doit pas être transporté !
- La vitesse de marche doit toujours être adaptée aux conditions environnementales.
- Dans les virages avec machines remorquées ou attelées, prendre en compte la largeur et la masse centrifuge de la machine !



- Bien freiner le véhicule chenille et arrêter le moteur après le travail. (l'arrêt du moteur permet d'activer le frein hydraulique). Retirer la clé de contact.
- Ne jamais laisser le véhicule chenille sans surveillance tant que le moteur est en service. Pendant le trajet, ne jamais quitter le poste de conduite.
- Lorsque le véhicule chenille est quitté, abaisser entièrement les équipements auxiliaires !
- Les liquides à haute pression sortant sous pression (carburant, huile hydraulique) peuvent pénétrer dans la peau et occasionner de graves blessures. C'est pourquoi un médecin doit être immédiatement consulté sans quoi il y a un risque de graves maladies.
- Le montage des chaînes présuppose des connaissances et des précautions suffisantes.
- Vérifier la résistance des vis et des éléments de raccordement et, le cas échéant, les resserrer.
- Ne serrer la tension de chaîne qu'après environ 10 heures, puis serrer suivant les besoins
- Lors de travaux sur l'installation électrique, toujours enlever la bande de mise à la masse de la batterie
- Ne fixer les équipements auxiliaires qu'avec les dispositifs prescrits
- Ne mettre le véhicule chenille en service que si tous les dispositifs de protection sont mis en place et sont en position de protection.
- La vitesse de marche doit être toujours être adaptée aux conditions environnementales.

2. Explication des symboles de sécurité utilisés

Dans ce mode d'emploi, les symboles de sécurité suivants sont utilisés. Ces symboles attirent particulièrement l'attention du lecteur sur le texte de la consigne de sécurité illustrée. Ces symboles indiquent des dangers pour la vie et la santé des personnes.



Ätzende Stoffe



Substances corrosives Risque d'incendie Substances corrosives Toxique



Attention Enfants Risque d'étouffement Interdiction de fumer Risque d'incendie

Ce symbole indique des dangers pour la machine, les matériaux ou l'environnement.



Ce symbole fournit des informations contribuant à une meilleure compréhension des processus de la machine.

Porter des lunettes de protection

Porter une protection de la tête

Porter une protection auditive



Transport

Afin d'éviter un endommagement de la machine ou des blessures pouvant être mortelles pendant le transport de la machine, les points suivants doivent être obligatoirement observés :

- Les opérations de transport ne doivent être exécutées que par des personnes qualifiées et en observant les consignes de sécurité.
- La machine ne doit être levée qu'aux points d'arrêt prévus. Pour le transport de la machine, seulement le matériel de suspension de charge et d'accrochage indiqué doit être utilisé.

- Lisez également le chapitre «Consignes de sécurité générales».

1. Dispositifs et outils autorisés pour le transport

Le véhicule chenille peut être transporté sur une palette au moyen d'un chariot élévateur.

2. Transport sur le lieu d'utilisation

Le véhicule chenille est transporté jusqu'au lieu d'utilisation au moyen d'un camion ou d'une remorque.

Mise en service

Afin d'éviter un endommagement de la machine ou des blessures pouvant être mortelles pendant la mise en service de la machine, les points suivants doivent être obligatoirement observés :

- La mise en service de la machine ne doit être effectuée que par des personnes qualifiées et en observant les consignes de sécurité.
- Avant la première mise en marche, il faut vérifier si tous les outils et toutes les pièces externes ont été enlevés de la machine.
- Activez tous les dispositifs de sécurité et circuits d'arrêt d'urgence avant la mise en service.
- (avant la mise en service, le sens de marche du moteur doit être contrôlé)
- Lisez également le chapitre «Consignes de sécurité générales».

Commande

Afin d'éviter un endommagement de la machine ou des blessures pouvant être mortelles pendant la commande de la machine, les points suivants doivent être obligatoirement observés :

- La machine ne doit être utilisée/mise en œuvre que conformément à son but d'utilisation prévu.
- Avant la mise en marche de la machine, informez-vous sur la conduite à tenir en cas d'accident.
- Avant la mise en marche de la machine, effectuez des contrôles de fonctionnement sur les unités suivantes :
- dispositifs de protection,
- interrupteur d'arrêt d'urgence,
- Lisez également le chapitre «Consignes de sécurité générales».
- Portez une protection auditive.

1. Postes de travail du personnel de service

Le poste de travail du conducteur du véhicule chenille est exclusivement le poste de conduite.

2. Commande

Règle de base : avant la mise en service, la sécurité de circulation et d'exploitation du véhicule chenille doit être vérifiée.

Transport de personnes, passagers et personnel de service :

- Un passager ne doit pas être transporté.

Service conduite-exploitation :

- La vitesse de marche doit toujours être adaptée aux conditions environnementales et aux équipements auxiliaires.
- Dans les virages avec machines remorquées ou attelées, prendre en compte la largeur et la masse centrifuge de la machine
- Ne pas quitter le poste de conduite pendant le trajet – Risque d'accident !

Quitter le véhicule chenille

- Bien freiner le véhicule chenille après le travail.
- Arrêter le moteur
- Retirer la clé de contact
- Ne jamais laisser le véhicule chenille sans surveillance tant que le moteur est encore en service.
- Pendant le trajet, ne jamais quitter le poste de conduite.
- Lorsque le véhicule chenille est quitté, les équipements auxiliaires doivent être entièrement abaissés

Equipements auxiliaires

- Ne fixer les appareils qu'avec les dispositifs prescrits
- Ne mettre le véhicule chenille en service que si tous les dispositifs de protection sont mis en place et sont en position de protection.
- **Seuls des équipements auxiliaires NIKO peuvent être utilisés ; si des équipements d'autres fournisseurs sont utilisés, NIKO décline toute responsabilité**
- Lors de l'attelage d'appareils au véhicule chenille, il y a un risque de blessure
- Dans la zone d'attelage à trois points, il y a un risque de blessure lié aux zones d'écrasement et de cisaillement.
- Lorsque le levier de vanne de commande est actionné pour l'attelage sur trois points, ne pas passer entre le véhicule chenille et l'appareil
- Personne ne doit rester entre le véhicule chenille et l'appareil tant que le véhicule n'est pas freiné au moyen du frein de stationnement et/ou de sabots d'arrêt.
- Dans les virages avec machines remorquées ou attelées, prendre en compte la largeur et la masse centrifuge de la machine.

!!!ATTENTION : observez impérativement le manuel du fabricant du moteur !!!

Entretien et maintenance

Afin d'éviter un endommagement de la machine ou des blessures pouvant être mortelles pendant la maintenance de la machine, les points suivants doivent être obligatoirement observés :

- Toutes les étapes de travail pour la maintenance de la machine doivent être obligatoirement effectuées dans l'ordre indiqué.
- D'abord, bloquer largement la zone des travaux de maintenance.
- Couper toutes les sources de tension et bloquer les sources de tension contre une remise en marche accidentelle.
- Mettre toutes les unités de pression hors pression.
- N'utiliser que les carburants indiqués.
- Utiliser exclusivement les pièces de rechange originales, énumérées dans nos listes de pièces de rechange.
- Lire également le chapitre «Consignes de sécurité générales».

1. Nettoyage et lubrification

Après chaque utilisation, tous les couplages, toutes les prises et pièces mobiles doivent être nettoyés et relubrifiés.

2. Entretien

- Vérifier d'abord la **tension des chaînes** après **env. 2-10 heures**, puis au plus tard toutes les 50 heures et, le cas échéant, les resserrer
- Resserrer les **écrous de roue** après **env. 2-10 heures**
- Remplacer l'huile du moteur après env. 50 heures
- Remplacer l'huile hydraulique et le filtre après env. 150 heures
- Vérifier ou remplacer le filtre à carburant et les bougies
- Vérifier le jeu de soupape (voir le manuel Yanmar)
- Nettoyer et lubrifier la tringlerie du carburateur et la tringlerie de direction
- Eliminer la saleté et les dépôts de matière coupée sur le radiateur d'huile et le moteur
- Vérifier la tension des chaînes et, le cas échéant, les resserrer
- **Contrôler l'étanchéité des prises hydrauliques et des tuyaux et resserrer impérativement (le cas échéant).**
- Observer le plan d'entretien du fabricant du moteur
- Eliminer régulièrement la saleté et les dépôts de matière coupée sur le radiateur d'huile et la tringlerie de direction

Filtre hydraulique	N° E.084-78
Huile de moteur	SAE10W40
Huile hydraulique	MR 68 MC

Entretien du moteur

- Ne pas effectuer d'entretien lorsque le moteur est en marche
- Lors de travaux sur le moteur, la batterie (pôle Négatif) doit être, en principe, déconnectée
- Bloquer le véhicule chenille à l'arrêt sur une pente avec des sabots d'arrêt.
- Retirer la clé de contact
- Ne rajouter du carburant que lorsque le moteur est arrêté
- Respecter la qualité de l'huile et du carburant prescrite et ne les stocker que dans des récipients autorisés
- Prudence lors de la vidange de l'huile brûlante – Risque de brûlure
- Eliminer l'huile vidangée de façon conforme
- Fluide de refroidissement de l'huile sous pression – Risque de brûlure
- Après des travaux d'entretien, remettre les dispositifs de protection en place
- Pas d'aide au démarrage – Utiliser le liquide lors de l'utilisation de l'aide électrique au démarrage
- Le liquide d'aide au démarrage est inflammable et explosif
- Avant de les jeter, vider entièrement les récipients sous pression usagés et apparemment vides dans un endroit ventilé, sans étincelles, ni flammes.

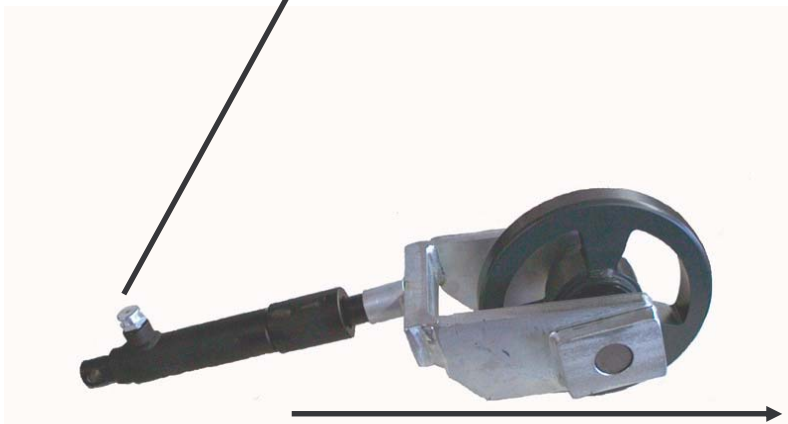
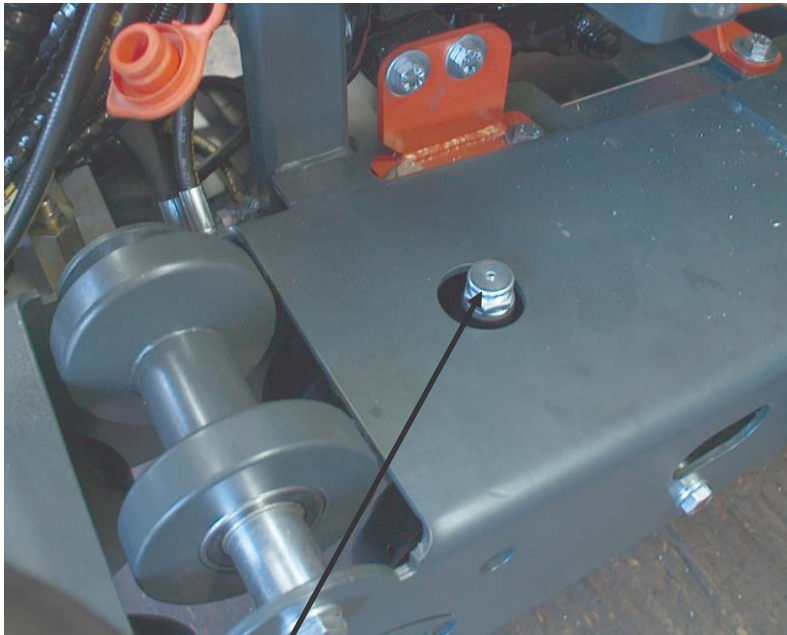
Installation électrique

- Lors de travaux sur l'installation électrique, la batterie (pôle Négatif) doit être, en principe, déconnectée.
- Veiller à ce que le branchement soit correct – d'abord pôle Positif, puis pôle Négatif
- Prudence avec les gaz de batteries – ils sont hautement explosifs
- Eviter la formation d'étincelles et de flammes ainsi que de fumer à proximité de la batterie
- N'utiliser que des fusibles originaux. L'utilisation de fusibles trop puissants entraînerait la détérioration de l'installation électrique.
- N'actionner le démarreur que pendant une durée limitée, sans quoi l'enroulement sera trop chaud. Laisser refroidir le démarreur.
- Ne pas effectuer de travaux de soudure, de perçage, de sciage et d'affûtage sur le véhicule chenille et/ou le cadre de sécurité. Après un endommagement, faire remplacer les pièces

Equipements auxiliaires

- Avant l'attelage d'appareils sur la suspension à trois points, mettre le levier du système sur la position, sur laquelle un levage ou un abaissement non intentionnel est exclu.
- Lors de l'attelage d'appareils au véhicule chenille, il y a un risque de blessure
- Dans la zone d'attelage à trois points, il y a un risque de blessure lié aux zones d'écrasement et de cisaillement.
- Lors de l'actionnement de l'appareil de commande pour le levage, ne pas passer entre le véhicule chenille et l'appareil
- Personne ne doit rester entre le véhicule chenille et l'appareil tant que le véhicule n'est pas freiné au moyen du frein de stationnement et/ou de sabots d'arrêt.
- Dans les virages avec machines remorquées ou attelées, prendre en compte la largeur et la masse centrifuge de la machine.
- Ne fixer les appareils qu'avec les dispositifs prescrits.
- Ne mettre le véhicule chenille en service que si tous les dispositifs de protection sont mis en place et sont en position de protection

Dispositif de serrage pour tendeur de chaîne



La tension des chaînes s'opère au moyen d'un graisseur qui assure que le cylindre raccordé à la roue de guidage s'ouvre et exerce en conséquence une pression sur la chaîne.

Attention : il faut veiller à ce que la pression sur le cylindre ne dépasse jamais 180 bars !!! (risque d'éclatement) !!!

Contrôler la tension des chaînes comme auparavant après dix heures, puis toutes les 50 heures ou en cas de besoin.

Pour un resserrage des chaînes, le véhicule chenille doit être surélevé (observer la sécurisation nécessaire).

Pour le desserrage, le graisseur doit être desserré jusqu'à ce que la détente nécessaire des chaînes soit prévisible.

Aide en cas de pannes

Afin d'éviter un endommagement de la machine ou des blessures pouvant être mortelles pendant la suppression de pannes sur la machine, les points suivants doivent être obligatoirement observés :

- N'éliminez une panne que si vous disposez de la qualification indiquée.
- Sécurisez d'abord la machine contre une remise en route accidentelle en...
- Assurez à tout moment l'arrêt d'urgence de la machine par une deuxième personne.
- Bloquez la zone d'action des pièces mobiles de la machine.
- Lisez également le chapitre «Consignes de sécurité générales».

Cause	Remède
Le moteur ne démarre pas	Contrôler la batterie, contrôler l'essence/le Diesel, nettoyer ou remplacer le filtre à air
Le véhicule chenille ne roule pas	Contrôler l'huile hydraulique, vérifier les tuyaux, contrôler la tringlerie de commande, ouvrir le frein, contrôler le mécanisme de freinage, actionner le bouton d'interruption, Observer le manuel du moteur

Conditions de garantie

Les véhicules chenilles NIKO et leurs équipements auxiliaires sont construits selon des méthodes de fabrication modernes avec le plus grand soin et sont soumis à de nombreux contrôles.

C'est la raison pour laquelle NIKO accorde une **garantie de 12 mois** dans la mesure où **les appareils ne sont pas en service plus de 300 heures de travail dans l'année** et si les conditions suivantes sont remplies :

- 1.) La garantie prend effet à la date de l'achat.
- 2.) La garantie englobe les vices de matière ou de fabrication. Pour les produits d'autres fournisseurs (hydraulique, électronique, moteur), notre responsabilité se limite au cadre de la garantie du fabricant. Pendant la période de garantie, les vices de fabrication et de matière sont supprimés gratuitement par un remplacement et une réparation. D'autres droits dépassant ce cadre, tels que des prétentions à annulation, réduction ou réparation de dommages qui n'ont pas été occasionnés sur l'objet de livraison, sont expressément exclus.

Les prestations de garantie sont assurées exclusivement par des ateliers agréés, des filiales NIKO ou par l'usine.

- 3.) Sont exclues des prestations de garantie les conséquences de l'usure naturelle, de l'encrassement, de la corrosion et tous les défauts survenus suite à un maniement incorrect et à des influences extérieures. Des réparations ou modifications de l'état d'origine de sa propre initiative entraîne l'annulation de la garantie. Les prétentions à réparation sont annulées si les pièces de rechange utilisées ne sont pas des pièces d'origine NIKO.

Par conséquent, veuillez observer le mode d'emploi. En cas de doute, adressez-vous à notre filiale ou directement à l'usine.

Les droits à garantie doivent être exercés auprès de l'usine au plus tard dans un délai de 30 jours après l'apparition du dommage. Indiquez la **date d'achat et le numéro de la machine** ; pour cela, utilisez nos formulaires de demande de garantie.

Les réparations entrant dans le cadre de la garantie ne doivent être exécutées par l'atelier agréé qu'après consultation de NIKO ; n'oubliez pas d'attirer l'attention de votre revendeur sur ce point.

Des travaux exécutés dans le cadre de la garantie ne prolongent pas la période de garantie !

Les dommages subis pendant le transport ne sont pas des défauts d'usine et n'entrent, par conséquent, pas dans l'obligation de garantie du fabricant.

- 4.) Toute prétention à réparation de dommages qui n'ont pas été directement occasionnés sur le produit, est exclue. Fait également partie de cela l'exclusion d'une responsabilité pour dommages consécutifs en raison de défauts de manipulation. Toute transformation du produit de sa propre initiative peut entraîner des dommages consécutifs et excluent une responsabilité du fournisseur pour ces dommages.